

MUSIQUE

CONCENTRATION EN MUSIQUE ET CULTURE (2), CONCENTRATION EN PÉDAGOGIE MUSICALE (1)

Personnes rejoignables	13		Hommes	Femmes
Nombre de répondants	3	23,1 %	1 (33 %)	2 (67 %)

Note : les pourcentages ne sont pas affichés pour les questions ayant 5 répondants ou moins.

Situation des diplômés à la 1^{re} semaine d'avril 2007 et 2008

	Avril 2007		Avril 2008	
	Nombre	%	Nombre	%
Sur le marché du travail	2		3	
Aux études	1		0	
Inactifs professionnellement	0		0	
Nombre total	3		3	

Situation des diplômés sur le marché du travail à la 1^{re} semaine d'avril 2007 et 2008

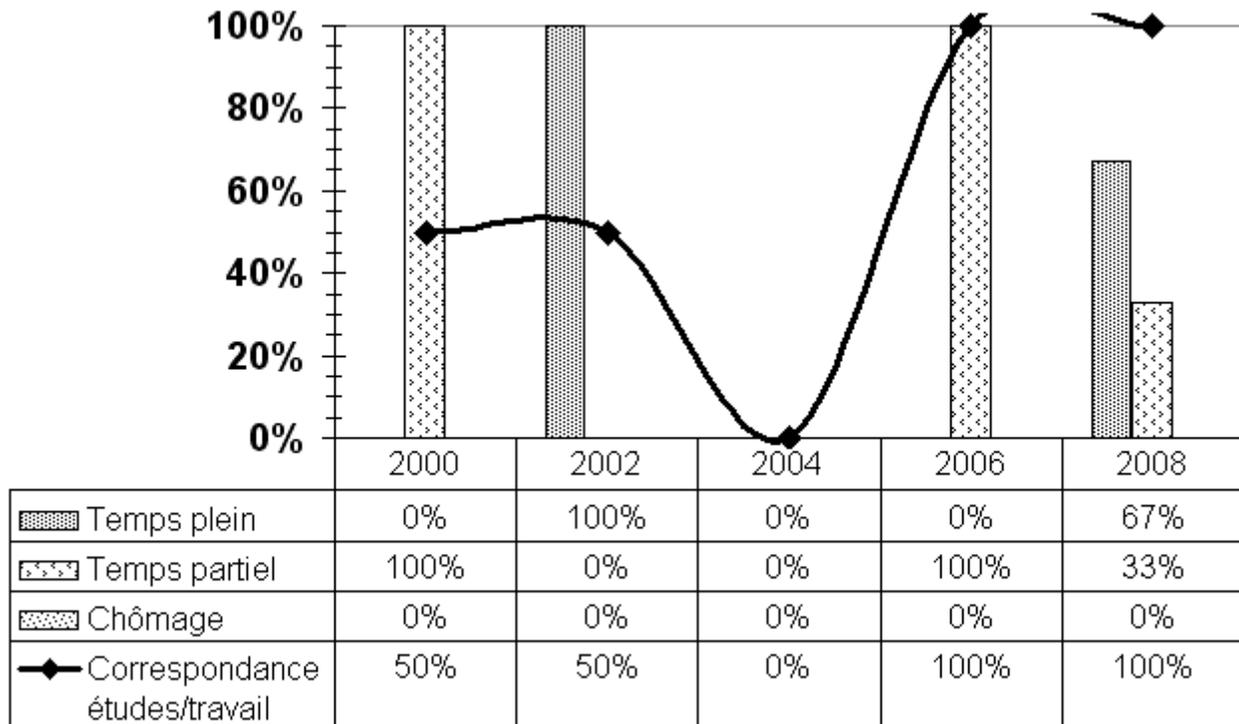
	Avril 2007		Avril 2008	
	Nombre	%	Nombre	%
En EMPLOI	1		3	
Ayant un emploi à temps plein	0		2	
Ayant un emploi à temps partiel	1		1	
Ayant plusieurs emplois à temps partiel	0		0	
Au CHÔMAGE	1		0	
Nombre total	2		3	
En emploi et poursuivant des études	0/1		0/3	

Commentaires

Avertissement: compte tenu du petit nombre de répondants en emploi, aucune conclusion valable ne peut être tirée de ces données.

Une personne a poursuivi des études au baccalauréat en éducation musicale.

Note : échantillon restreint.



MUSIQUE

Description des emplois

CONCENTRATION EN MUSIQUE ET CULTURE

Enseignant de musique

- Préparer et planifier les cours.
- Enseigner la théorie musicale et la pratique d'instruments.
- Préparer des épreuves écrites ou pratiques afin d'évaluer les progrès et les apprentissages.
- Participer aux réunions du personnel.
- Rencontrer les parents d'élèves.
- L'un d'eux enseigne à temps plein en secondaire 1 et 2 et l'autre enseigne à temps partiel à tous les niveaux du primaire.
- Commission scolaire (2)

CONCENTRATION EN PÉDAGOGIE MUSICALE

Enseignement de musique au secondaire

- Préparer et planifier les cours.
- Enseigner la théorie musicale et la pratique d'un instrument à des élèves de secondaire 1, 2, 3.
- Préparer des épreuves écrites ou pratiques afin d'évaluer les progrès et les apprentissages.
- Participer aux réunions du personnel.
- Rencontrer les parents d'élèves.
- Participer à l'organisation d'activités parascolaires.
- Commission scolaire